

Exécutoire, le 19 mai 2026



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
Mairie : 20, rue de l'Eglise
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 27 Votants : 29	Séance du 27 avril 2026
Date de la convocation : 21 avril 2026	
Delib20260504	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. GUILLEMIN Jean-Marie, Mme OBLIN-POMMIER Sophie, Mme MOREL Fabienne, M. MZARI-ROSSI Mustapha, Mme GERME Isabelle, M. LANGRAND Bertrand, Mme LOPEZ Rachel, M. JUNQUA Pierre, Mme COUTURE Claude, Mme BOUCHER Sylvie, Mme ARANDA Anne-Marie, , Mme VAUTIER Sylvie, Mme GUIBERT Ginette, M. NENARD Cyril, Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline, M. DELAGE Valéry, M. TIHY Patrice, Mme LEVILLAIN Véronique, M. PIERRE Jérôme, M. GUINEHEUX Damien, Mme MARCIENNE Emmanuelle, M. GROULD Yohann, Mme HAIZE-DUVAL Sandrine, Mme HALBOUT Emilie, M. LECHEVALIER François, M. CHAFFOTEC Brian, M. DEKEYSER Matthieu.

Pouvoirs :

M. LIZORET Didier à M. GUILLEMIN Jean-Marie
M. ROSE Hervé à Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline

Secrétaire : M. GUINEHEUX Damien

Exécutoire, le 19 mai 2026

N° Delib20260504**OBJET : Désignation des auditeurs libres au sein des commissions de la Communauté Urbaine Caen la Mer**

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil d'installation de la Communauté Urbaine Caen la mer, neuf commissions thématiques ont été créées. En complément des conseillers communautaires, des auditeurs libres peuvent être membres de celles-ci à raison de deux conseillers municipaux maximum par commission.

Les neuf commissions thématiques sont :

- Mobilités
- Transition écologique et environnement
- Aménagement et urbanisme réglementaire
- Habitat et gens du voyage
- Développement économique, emploi, tourisme, enseignement supérieur et recherche
- Espace public
- Administration générale, ressources humaines et finances
- Cycle de l'eau et Gemapi
- Culture et sport
-

Où cet exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de désigner les conseillers municipaux suivants dans les commissions suivantes :

- Mobilités : M. Didier LIZORET
- Transition écologique et environnement : M. Didier LIZORET
- Aménagement et urbanisme réglementaire : M. Bertrand LANGRAND
- Cycle de l'eau et Gemapi : Mme Claude COUTURE et M. Cyril NENARD
- Culture et sport : M. Mustapha MZARI-ROSSI et Mme Sandrine HAIZE-DUVAL

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cornelles le Royal, le 28 avril 2026



Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN

Le 19 mai 2026

Monsieur le Président
Communauté Urbaine Caen la mer
16, rue Rosa Parks – CS 52700
14027 CAEN CEDEX 9

Nos Réf. : SN/SP
Dossier suivi par Samuel Nicollet

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre la délibération n°Delib20260504 que le Conseil Municipal de Cormelles le Royal a adopté lors de sa séance du 27 avril 2026, et par laquelle il a procédé à la désignation des auditeurs libres au sein des commissions de la Communauté Urbaine Caen la mer conformément à votre demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN



Exécutoire, le 19 mai 2026



Département du Calvados
Commune de CORMELLES LE ROYAL
 Mairie : 20, rue de l'Eglise
 14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 29 Conseillers présents : 27 Votants : 29	Séance du 27 avril 2026
Date de la convocation : 21 avril 2026	
Delib20260504	

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

Présents :

M. GUILLEMIN Jean-Marie, Mme OBLIN-POMMIER Sophie, Mme MOREL Fabienne, M. MZARI-ROSSI Mustapha, Mme GERME Isabelle, M. LANGRAND Bertrand, Mme LOPEZ Rachel, M. JUNQUA Pierre, Mme COUTURE Claude, Mme BOUCHER Sylvie, Mme ARANDA Anne-Marie, , Mme VAUTIER Sylvie, Mme GUIBERT Ginette, M. NENARD Cyril, Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline, M. DELAGE Valéry, M. TIHY Patrice, Mme LEVILLAIN Véronique, M. PIERRE Jérôme, M. GUINEHEUX Damien, Mme MARCIENNE Emmanuelle, M. GROULD Yohann, Mme HAIZE-DUVAL Sandrine, Mme HALBOUT Emilie, M. LECHEVALIER François, M. CHAFFOTEC Brian, M. DEKEYSER Matthieu.

Pouvoirs :

M. LIZORET Didier à M. GUILLEMIN Jean-Marie
 M. ROSE Hervé à Mme CHAUCHIS-ARDAENS Maryline

Secrétaire : M. GUINEHEUX Damien



Exécutoire, le 19 mai 2026

N° Delib20260504**OBJET : Désignation des auditeurs libres au sein des commissions de la Communauté Urbaine Caen la Mer**

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil d'installation de la Communauté Urbaine Caen la mer, neuf commissions thématiques ont été créées. En complément des conseillers communautaires, des auditeurs libres peuvent être membres de celles-ci à raison de deux conseillers municipaux maximum par commission.

Les neuf commissions thématiques sont :

- Mobilités
- Transition écologique et environnement
- Aménagement et urbanisme réglementaire
- Habitat et gens du voyage
- Développement économique, emploi, tourisme, enseignement supérieur et recherche
- Espace public
- Administration générale, ressources humaines et finances
- Cycle de l'eau et Gemapi
- Culture et sport

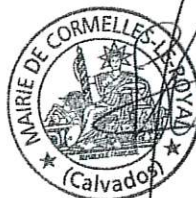
Où cet exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de désigner les conseillers municipaux suivants dans les commissions suivantes :

- Mobilités : M. Didier LIZORET
- Transition écologique et environnement : M. Didier LIZORET
- Aménagement et urbanisme réglementaire : M. Bertrand LANGRAND
- Cycle de l'eau et Gemapi : Mme Claude COUTURE et M. Cyril NENARD
- Culture et sport : M. Mustapha MZARI-ROSSI et Mme Sandrine HAIZE-DUVAL

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,
Cormelles le Royal, le 28 avril 2026



Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN